



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Relations
avec les Collectivités
Territoriales**

Saint-Brieuc, le **21 SEP. 2020**

Bureau du Développement Durable
Affaire suivie par : Sylvie Duvois
Tél : 02 96 62 44 14
pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr

Liste des maires destinataires in fine

Objet : rapport, conclusions et avis du commissaire-enquêteur

Référence : projet éolien du Petit Doré

La SAS Energie des Noyers a présenté une demande d'autorisation environnementale pour implanter et exploiter un parc de 7 éoliennes, 6 postes de livraison sur les communes de Plounévez-Quintin, Plouguernevel, Kergrist-Moëlou et Rostrenen.

Conformément aux dispositions de l'article R 123-21 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser une copie électronique du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.

Ils sont également publiés pendant un an sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse suivante :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles/Plounevez-Quintin-Plouguernevel-Kergrist-Moelou-Rostrenen-projet-de-parc-eolien-Petit-Dore>

Je vous remercie de tenir ces documents à disposition de toute personne qui demande à les consulter.

Pour la Secrétaire Générale et par délégation
le chef de bureau

Jérôme LABRO

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr
f Prefet22 t Prefet22

Liste des maires destinataires

Kergrist-Moëlou

Plouguernével

Plounévez-Quintin

Rostrenen